



Personnes handicapées psychiques

Le handicap psychique ou maladie mentale. Le handicap psychique n'est pas une déficience intellectuelle mais la conséquence de maladies touchant le psychisme et le comportement. Les déficiences psychiques concernent les troubles du fonctionnement de l'appareil psychique et influent donc principalement sur les sphères de la vie relationnelle, de la communication, du comportement,...

Le handicap psychique est la conséquence d'une maladie mentale qui relève à la fois de soins psychiatriques et d'un accompagnement spécifique visant à atténuer les effets invalidants de ce de type déficience.

Les causes d'apparition de la maladie sont dans la plupart des cas à la fois environnementales, biologiques et psychologiques. Une chose est sûre pourtant : tout le monde peut en être victime quelles que soient les origines ethniques ou sociales.

Par ignorance ou par crainte, la société a longtemps jeté un voile pudique sur les maladies psychiques. Pourtant 20 % de la population française souffre à des degrés divers de troubles psychiques (3 à 5 % sont victimes de troubles sévères),

- près d'une personne sur 5 connaîtra au cours de sa vie des problèmes de dépression,
- les troubles psychiques sont la première cause d'hospitalisation en France (et représentent 15 % des dépenses de santé).

Aujourd'hui la prise de conscience grandit, mais l'effort de réinsertion doit être largement

Exemples de

Personnes

concernées

Les maladies psychiques présentent une extrême diversité comme en témoignent les terminologies employées (névroses, psychoses, dépressions, troubles de la personnalité, dépendances,...).

Ces classifications éclairantes pour les soignants, sont ici d'intérêt moindre. En effet, dans la maladie psychique, le handicap se traduit globalement par un déficit d'adaptabilité à la vie en milieu ordinaire.

**Principales
incapacités et
difficultés
courantes
à l'origine de
gênes
et situations de
handicap**

Déficit d'adaptabilité à la vie en milieu ordinaire,

**Difficulté à entrer en relation avec autrui, par
une diminution ou une disparition des habiletés
sociales,**

**Difficulté dans la recherche de l'autonomie au
niveau des diverses dimensions de la vie :
logement, transports, occupations, relations
sociales et communication, travail,...**

Adresse utile

Union nationale des amis et familles de malades
mentaux
(UNAFAM) – 12, villa Compoint – 75017 Paris
01 53 06 30 43 – www.unafam.org

Source : Données extraites du site Internet du ministère de la Santé (avril 2003)



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du
Développement durable et de la Mer, en charge des
Technologies vertes et des Négociations sur le
climat.

Délégation Ministérielle à l'Accessibilité – Josiane
Vilalta – Chargées d'Études
www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite